

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le SAAAS, *SESSAD spécialiste dans la déficience visuelle*, est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'**Association des PEP Sud Rhône Alpes** (loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège est au **34 rue Gustave Eiffel . 26 000 VALENCE .** .  
Tél : 04 75 41 21 88.

Le service existe depuis 2005, son financement est assuré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

## FONCTIONNEMENT

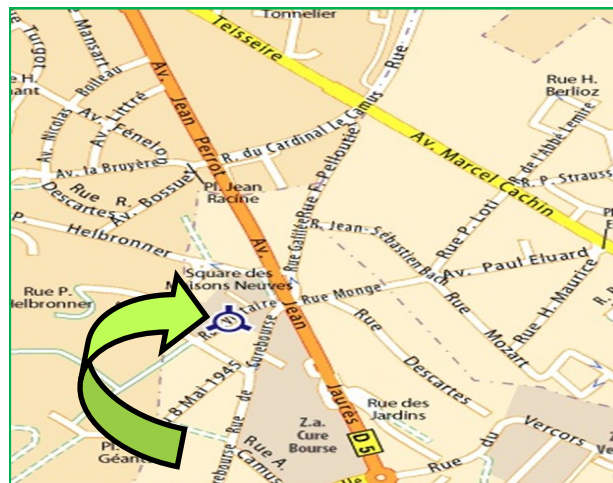
L'orientation vers le SAAAS peut être sollicitée par : les parents, la PMI, le milieu hospitalier, le médecin traitant ou spécialisé, l'institution scolaire.

Suite à l'**ORIENTATION** réalisée par la Commission Départementale de l'Autonomie (CDA) de la maison départementale de l'autonomie l'**ADMISSION** est prononcée à l'issue d'une rencontre entre la famille et la direction.

Le service œuvre **conformément à la loi 2002-02 rénovant** l'action sociale et médico-sociale et la loi 2005-102 du 11 février 2005 .

Le service a vocation départementale accompagne des enfants et jeunes malvoyants et aveugles dès l'âge de 3 ans à 20 ans et fonctionne en file active.

## COMMENT VENIR ?



### Coordonnées GPS :

**45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E**

Accès bus : ligne C4 ,  
arrêt Maisons Neuves

Accès voiture par la rocade sortie 5  
Eybens direction Grenoble, tourner à  
gauche avant l'hôtel Kyriad.

**Jours et heures d'ouverture  
secrétariat**

**Du lundi au jeudi de**

**8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

**le Vendredi jusqu'à 16h00**



# SAAAS 38

Service d'Aide à  
l'Acquisition de  
l'Autonomie  
et à la Scolarisation

regarder lumière plan incliné tableau livre pupitre **écrire** penser  
déficients visuels scanner agrandissement embosseuse  
logiciels voir braille ordinateur agrandis synthèse vocale  
3D lire loupe lunettes tactile dessiner dictée vocale lignage  
Construire clavier organiser s'habiller compenser  
cahier réfléchir mémoriser déplacements sécurité adapter

4 rue Voltaire

**38 320 EYBENS**

TEL : 04 76 03 11 79

mail : safep-saaas38@lespepsra.org

[www.lespepsra.org](http://www.lespepsra.org)



Équipe Relais Handicaps Rares  
Auvergne Rhône-Alpes



## LE PUBLIC CONCERNÉ

**Jeunes déficients visuels âgés de 3 à 20 ans** ayant une notification de la MDA.

## L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

### De multiples compétences s'articulent pour un suivi de qualité

Directrice, Directeur adjoint-Secrétaire de direction

Assistante de service social

Educatrice spécialisée / coordonnatrice de parcours

Ophthalmologiste

Orthoptiste

Psychologue clinicienne et neuropsychologue

Ergothérapeute

Instructrice de locomotion

Psychomotricienne

Educatrice scolaire braille

Les services généraux sont assurés par l'agent d'entretien.

## LE PROJET & LA COORDINATION

Un projet individualisé d'accompagnement (PIA) co-décidé avec l'enfant, le jeune et ses représentants légaux

Ce projet co-construit et évolutif vise à répondre aux besoins repérés et attentes de la famille tout en prenant en compte ses propres ressources et celles de son environnement

**Le coordonnateur de parcours en lien permanent avec la famille**, garantit la cohérence de la stratégie d'ensemble ; en veillant à la disponibilité des ressources, à la mise en lien des compétences et leur articulation, à l'évolution des prestations proposées, aux ajustements et évaluations ré-

## L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accompagner l'enfant, le jeune acteur de son projet, dans l'acquisition de l'autonomie

Associer et soutenir la famille dans le parcours scolaire et d'orientation de leur enfant

Favoriser l'inclusion sociale, préprofessionnelle et professionnelle.

## NOS ACTIONS

Issues de bilans, d'observations concertées :

Une **surveillance médicale**

Des **rééducations thérapeutiques**

Des **interventions de sensibilisation** « **Comment agir avec une personne déficiente visuelle** »

Un **soutien à la parentalité**

Des **interventions en orientation, en mobilité et en vie journalière**

Des **apports sur différentes aides matérielles** : ordinateur, logiciel spécifique, loupes, canne électronique, éclairage spécifique...

Un **accompagnement éducatif spécialisé**

Un **soutien en braille** en lien avec l'enseignant de la classe d'accueil de l'enfant

**Le prêt conventionné de matériel spécialisé** pour essai (CTR DV et SAAAS dans la limite des disponibilités)

Une **aide aux démarches** des droits de la personne en situation de déficience visuelle

Un **soutien psychologique** ponctuel ou régulier

Des **groupes de parole, ateliers par thématiques**

Des **adaptations de documents et formations** proposées par le CTR DV. [ctrdv@lespep69.org](mailto:ctrdv@lespep69.org)

## APRES LA SORTIE

**Un relais organisé** vers le PCPE sensoriel **selon les besoins** pour assurer une continuité de parcours

**Un appui**, au jeune et à sa famille **en lien avec les services administratifs et sociaux compétents**, dans les démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale (CASF)

## LE TERRITOIRE & SES RESSOURCES

Le SAAAS, ressource sur le territoire, s'inscrit en complémentarité avec les acteurs de la dynamique du parcours de vie du jeune accompagné et de sa famille. Le coordonnateur de parcours conduit avec la famille et le jeune des actions au sein de réseaux, auprès de partenaires, et dispositifs identifiés :

Le **réseau SARADV** (Soins d'Accompagnement en Rhône-Alpes des Déficiants Visuels)

Les structures d'accueil de la petite enfance

Les établissements et services scolaires : maternelle, primaire, secondaire et universités

Les établissements sociaux et médico-sociaux (CAMSP, CMP, SESSAD...)

Les équipes mobiles (ERHR...), Centres de diagnostic (CEDA...)

Le secteur libéral : paramédicaux

Le sanitaire : Centres hospitaliers, médecine de ville

Les secteurs d'apprentissage et professionnel

Les administrations : ARS, Inspection académique, Rectorat...

Associations d'usagers et de familles

Acteurs de droit commun / de ville.